

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 32056 Numéro SIREN : 844 825 331 Nom ou dénomination : A.S.T

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2023 sous le numéro de dépôt 25511

«SASU A .S.T»
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au Capital de 20 000 Euros

SIEGE SOCIAL : 155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 Paris
RCS : 844 825 331

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 22 mai 2023

L'an deux mille vingt trois
le 22 mai,

Le soussigné, Monsieur AKDADER Samir né le 30/01/1983 à Bejaia
(ALGERIE), demeurant 27 Rue Mario Capra, 94 400 VITRY SUR SEINE agissant en
qualité de Président et actionnaire unique de la SASU A.S.T, déclare statuer sur l'ordre
du jour

AKDADER

A.S

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Approbation de ces comptes et de ce rapport.
- Affectation des résultats.
- Quitus au gérant.
- Conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce.
- Questions diverses.

Puis il dépose sur le bureau, les documents suivants, qu'il met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des Statuts de la Société,
- Une copie de la lettre de convocation,
- Le rapport du Gérant,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du gérant. La discussion s'engage alors sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :


A.S

PREMIERE RÉSOLUTION

L'associé et gérant unique, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ; tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un déficit net comptable de 45 048 Euros.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'actionnaire et président unique décide d'affecter ce résultat déficitaire de 45 048 Euros la manière suivante :

- REPORT À NOUVEAU : 45 048 Euros

L'associé et gérant, après lecture du rapport sur les Conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve en tant que de besoin les conventions visées au dit article telles qu'elles apparaissent dans ledit rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et de tout ce qui précède il a été dressé le présent procès - verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé et gérant unique.

MR AKDADER Samir

Akdader

A.S

SASU A.S.T

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au Capital de 20 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 PARIS

RCS : 844 825 331

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2022

Monsieur,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires afin, d'une part de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et d'autre part de vous proposer l'affectation des résultats qui en découlent.

Nous tenons tout d'abord à vous faire un bref exposé de la situation de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Nous avons réalisé sur l'exercice un chiffre d'affaires de 528 482 Euros. Nos charges d'exploitations se sont élevées à 573 564 Euros dégageant un déficit d'exploitation de 45 082 Euros.

Handwritten signature
AS

Nos charges d'exploitation représentent ainsi environ 109% de notre chiffre d'affaires.

Notre résultat net ressort, après imputation des résultats financiers, exceptionnels à 45 048 Euros (Déficit).

En outre nous portons à votre connaissance, dans le cadre du rapport spécial établi par la gérance, les conventions réglementées entrant dans le champ d'application de l'article L223-19 du code de commerce.

LE GÉRANT

MR AKDADER Samir


AS

«SASU A.S.T»

**Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au Capital de 20 000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 PARIS**

RCS : 844 825 331

EXERCICE CLOS LE : 31 Décembre 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIEME RÉSOLUTION :

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice soit 45 048 Euros (Déficit) au poste suivant :

- REPORT À NOUVEAU : 45 048 Euros

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale des Associés réunie le 22 mai 2023.


A.S

«SASU A.S.T»

SARL AU CAPITAL DE 20 000 EUROS

155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 PARIS

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 dont le total du bilan est de **210 999 Euros** et du compte de résultat présenté sous forme de liste dont le total est de **551482 Euros** et dégageant un déficit net de **45 048 Euros**

La présente annexe s'articule de la manière suivante :

- 1) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
- 2) ETAT DES AMORTISSEMENTS**
- 3) ETAT DES PROVISIONS**
- 4) ETAT DES CREANCES ET DES DETTES**
- 5) ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR**
- 6) ETAT DES CHARGES A PAYER**
- 7) ETAT DES CHARGES ET PDTS CONSTATES
D'AVANCE**

ANEXE-ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Alain Z
A.S

Les Conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la nature de l'immobilisation et de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondant aux amortissements comptables.

ANNEXE-ELEMENT 5

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

Clients	122 613 Euros
Autres	21 604 Euros

ANNEXE-ELEMENT 6

ETAT DES CHARGES A PAYER

Fournisseurs & comptes rattachés	84 238 Euros
Autres dettes	72 936 Euros


A.S

ANNEXE-ELEMENT 7

ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Charges constatées d'avance

0 Euros

Alcalá
A 9

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.S.T

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise 155 Rue du Faubourg Saint - Denis 75010 PARIS

SIRET

8 4 4 8 2 5 3 3 1 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois

12

Durée de l'exercice précédent

12

3 1 1 2 2 0 2 2

3 1 1 2 2 0 2 1

ACTIF

Brut
1Amortissements-Provisions
2Net
3Net
4

ACTIF	Immobili- sations incorporelles	Fonds commercial* Autres*	010 014	012 016					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobili- sations corporelles*		028	030	88 291	55 732	32 558	69 083	
	Immobili- sations financières* (1)		040	042	7 079		7 079	2 729	
	Total I (5)		044	048	95 370	55 732	39 637	71 812	
ACTIF CIRCULANT	Stocks		050	052					
	Marchandises*		060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	122 613		122 613	163 353	
		Autres* (3)	072	074	21 604		21 604	12 359	
	Valeurs mobilières de placement		080	082					
	Disponibilités		084	086	27 144		27 144	20 087	
	Charges constatées d'avance*		092	094				90	
	Total II		096	098	171 362		171 362	195 889	
	Total général (I + II)		110	112	266 731	55 732	210 999	267 701	

PASSIF

Exercice N
NET
1Exercice N-1
NET
2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120							
CAPITAUX PROPRES	Écarts de réévaluation	124							
	Réserve légale	126			2 000		2 000		
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131							
	Report à nouveau	134			39 182		8 638		
	Résultat de l'exercice	136			(45 048)		30 544		
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142			16 134		61 182		
	Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			37 691		24 101		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			84 238		95 320		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1...)	169			200		87 098		
	Produits constatés d'avance	174							
Total III			176		194 865		206 519		
Total général (I + II + III)			180		210 999		267 701		

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	14 491
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			23 000
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199						

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

A.S

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS A.S.T**

Néant * ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 2

Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue {	biens	215	214		
		services*	217	218	526 682	529 967
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	1 800	
	Autres produits			230	0	2
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	528 482	529 969
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		245
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)		242	430 205	354 061
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE*)	243	130	244	4 067
	Rémunérations du personnel*			250	99 777	92 397
	Charges sociales			252	9 553	14 702
	Dotations aux amortissements*			254	28 937	23 685
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organismes syndicaux et professionnelles)	259	260	1 026	9
	Total des charges d'exploitation (II)			264	573 564	491 401

I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	0	
	Produits exceptionnels (IV)			290	23 000	
	Charges financières (V)			294	1 857	518
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions d'actions des PME innovantes art. 217 octies ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	347	348	21 109	1 969
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306		5 537

2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

				310	(45 048)	30 544
--	--	--	--	-----	----------	--------

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 385	
	Dividendes, dont intérêts excédentaires des cotes-cts d'associés	247		330	3 380	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44, séries)	986	ZFU-TE (art. 44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, séries)	981	JEI (44, séries A)	989		
	ZRD (44, séries)	127	ZRR (44, séries)	138		
	ZFANG (44, séries)	345	Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 octies A)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 octies A)	643		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 octies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 octies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 octies D)	648	Déduction exceptionnelle circulaire de conduite	641		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			352	354	39 283
	Déficits antérieurs reportables *			358		
					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	372	39 283

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

Handwritten signature and initials: A.S.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C
2023Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T

Néant * ☐

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *				
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460	109 150	462	7 683	464	31 000	466	85 833					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 457	474		476	2 457					
	Immobilisations financières	480	2 729	482	4 350	484		486	7 079					
TOTAL		490	111 879	492	14 491	494	31 000	496	95 370					
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499						
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506						
	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550	40 067	552	28 592	554	13 271	556	55 388					
Autres immobilisations corporelles	560		562	344	564		566	344						
TOTAL		570	40 067	572	28 937	574	13 271	576	55 732					
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) Si ce cadre est insuffisant joindre un état du même modèle.												
Nature des immobilisations cédées, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
Renault VF6V GUE44S824277				Porsche										
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)						
1	7 000	4 978	2 022	4 000	1 978									
2	24 000	8 293	15 707	19 000	3 293									
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL		578	31 000	580	13 271	582	17 729	584	23 000	586	5 271	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595						
TOTAL			596	5 271	585	597	599							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les

Handwritten signature
A.S.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T

Néant * ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation des dotations de l'exercice	Diminution des reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 10 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
dépréciation	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terreins	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes

2

3

4

5

6

7

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter du titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	39 283
Total des déficits restant à reporter	870	39 283

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	325	381
	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	326	380
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée	374	112 922
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	376	76 715
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

Handwritten signature
A.S

CABINET GERMAIN – ALTER AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
De la Région Paris – Ile-de-France

SASU A.S.T
155 Rue du Faubourg Saint Denis
75 010 PARIS

EVRY, le 22 mai 2023

NOTE D'HONORAIRES 23050583

Honoraires relatifs à l'actualisation du dossier juridique 2022, soit :

PRIX H.T.....	381,12
TVA 20%.	76,22
(acquittée sur les encaissements)	
PRIX TOTAL TTC.....	457,34 €

Valeur en votre aimable règlement

S. GERMAIN


AS